La première rencontre de Jésus et d'un possédé est dramatique : elle a lieu dans la synagogue de Capharnaum, au début de la vie publique. « Il y avait là un homme possédé de l'esprit d'un démon impur. Et il s'écria d'une voix forte : Oh! Qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus de Nazareth? Tu es venu pour nous perdre! Je sais qui tu es, le saint Dieu! Mais Jésus lui enjoignit et lui dit : Tais-toi et sors de lui! Et le démon [l'ayant agité convulsivement *Mc.*, 1, 26], l'ayant jeté au milieu, sortit de lui, sans lui faire aucun mal » (*Lc.*, 4, 33-35 ; cf. *Mc.*, 1, 23-26).

Des scènes du même genre sont mentionnées dans le tableau donné par les trois synoptiques, d'une journée du Sauveur à Capharnaum. Il guérissait alors les malades. « Il sortait aussi des démons de plusieurs, criant et disant : Tu es le Fils de Dieu! Et les prenant à partie, il ne les laissait pas parler [et dire] qu'ils savaient qu'il était le Christ » (*Lc.*, 4, 41 ; cf. *Mc.*, 1, 34 et *Mt.*, 8, 16). Saint Marc, parlant de faits analogues nous dit (3, 11) : « Les esprits impurs, quand ils le voyaient, se prosternaient devant lui et vociféraient en disant : Tu es le Fils de Dieu », etc...

C'est par une action à distance que la fillette de la Cananéenne est délivrée du démon. La mère est venue trouver Jésus, l'a supplié, sans se laisser décontenancer par deux rebuffades ; et Jésus finit par lui dire : « A cause de cette parole [que tu viens de me dire], va, le démon est sorti de ta fille. Et s'étant rendue à sa maison elle trouva la petite enfant jetée sur le lit, et le démon [était] sorti! » (*Mc.*, 7, 29-30 ; cf. *Mt.*, 15, 21-28).

Dans le cas de la femme voûtée guérie dans une synagogue un jour de sabbat, il faut noter attentivement et la description de l'infirmité, et son attribution au démon faite par l'évangéliste saint Luc et par Jésus lui-même.

C'était « une femme qu'un esprit rendait infirme depuis dix-huit ans ; et elle était courbée et ne pouvait lever la tête tout à fait. L'ayant vue, Jésus l'appela et lui dit : Femme, tu es guérie de ton infirmité. Et il lui imposa les mains, et aussitôt elle se redressa... Or intervint le chef de la synagogue, indigné de ce que Jésus eut guéri le jour du sabbat... Le Seigneur lui répondit : Hypocrites! Est-ce que chacun de vous, le jour du sabbat, ne détache pas de l'étable son bœuf ou son âne et ne le mène-t-il pas boire? Et cette fille d'Abraham, que Satan a liée voici dix-huit ans, ne fallait-il pas qu'elle fût détachée de cette entrave le jour du sabbat? » (*Lc.*, 13, 10-17).[1]

1. Avec l'unanimité morale des exégètes, nous appelons *possédés*, dans cette étude évangélique, tous les sujets en qui Jésus affirme que le démon est présent, y produisant des troubles de santé qui cessent avec son expulsion. La preuve de cette présence active du démon est ici donnée par l'affirmation et l'attitude du divin Maître. L'exorciste actuel, guidé par le Rituel, n'a pas pour juger les cas soumis à son examen ce point d'appui infaillible. Il